

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N° 1339

présenté par

M. Dussopt

à l'amendement n° 1264 de Mme Appéré

APRÈS L'ARTICLE 45 SEXIES

Rédiger ainsi l'alinéa 10 :

« – la direction départementale des finances publiques ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision et d'amélioration rédactionnelle du dispositif de l'amendement n° 1264.